Chronique

LE VOYAGE DE M. DE PŒLLNITZ
en France

Il y avait, à la cour de Prusse, au milieu du dix-huitième siècle, un vieux gentilhomme qui était consulté comme un répertoire vivant des usages et des familles. C'était le baron de Pœllnitz. Né en 1692, il avait vécu sous trois règnes. Comme toute l'Allemagne du dix-huitième siècle, il écrivait en français. Il y avait à ce moment-là des écrivains français de langue étrangère, comme il y avait dans l'armée un Royal-Allemand, lequel était un régiment composé de Sarrois. De ces écrivains, qui composaient dans notre langue comme les humanistes composaient en latin, Frédéric II est le plus illustre. Ils ont failli compter Gœthe parmi eux. Le baron de Pœllnitz est l'un des plus abondants et des plus aimables. Si jamais on se décidait à déterrer ces auteurs français d'adoption, il serait parmi ceux qui méritent davantage l'exhumation. Je voudrais tirer de deux volumes de Mémoires, parus à Francfort de son vivant, en 1738, le récit de son séjour à Paris.

Il y vint au début de 1712, au moment d'avoir vingt ans. Le tableau qu'il en fait nous donne une vive image des dernières années de Louis XIV. Pœllnitz arriva par Compiègne, Senlis et Saint-Denis. « En sortant de Saint-Denis, j'eus enfin le plaisir de voir ce que je souhaitais passionnément depuis longtemps, je veux dire la fameuse ville de Paris... Je ne fais point difficulté de l'appeler la première ville du monde, comme elle est la capitale du premier royaume de la chrétienté. L'étendue de son enceinte, la beauté de ses bâtiments, la multitude de ses habitants, l'abord continuel et le séjour qu'y font les étrangers, la variété et l'abondance de toutes sortes de commodités, la rendent la plus belle ville de l'univers... » Nous sommes un peu descendus de tant de gloire. Paris a gardé presque toutes ses beautés; il les a accrues de quelques autres; il y a ajouté d'éclatantes laideurs; l'abondance du commode y est masqué de quelques incommodités de choix. Enfin Paris n'est plus unique; Rome est sortie des ruines, Berlin des marais, New-York des déserts; Londres est ressuscité de l'incendie et de la peste.

Cette ville, alors sans rivale, Pœllnitz ne fit pourtant que la traverser. Il avait trop envie de voir d'abord une merveille plus étonnante encore, « le fameux château de Versailles, si renommé dans toutes les cours étrangères ». Or, le palais de Louis XIV, du côté de l'avenue de Paris, ne faisait pas une figure très imposante. On sait que le roi avait tenu à sauver le petit château de ses jeunes amours, et que l'imagination des architectes avait été contrariée. La façade principale était sur les jardins, selon l'usage français qui pouvait décevoir un étranger. Aussi Pœllnitz admira-t-il celle-ci plus que celle-là. On n'a point le sentiment que son immensité désolée lui ait paru monotone. Cependant, il ne nous cache pas que les dedans du château, comme il dit, lui ont donné plus d'étonnement que les dehors.

Les gens de ce temps-là, dont la vie se passait dans les demeures royales, les regardaient d'un autre œil que nous. Le public d'aujourd'hui, qui se hâte derrière un guide, traverse ces déserts sans s'occuper de leur distribution. Pœllnitz fut très frappé au contraire de leur aménagement. « La famille royale... y était logée fort à son aise : chacun avait une salle des gardes, une antichambre, une chambre, une chambre de lit, un grand cabinet et des garde-robes. » On raconta au voyageur que vingt mille personnes étaient logées tant dans le corps du château que dans le grand-commun et les autres bâtiments. Les logements « étaient si bien distribués que tout ce grand monde ne s'embarrassait point ».

La grande galerie et les salons qui l'accompagnent, avec les murs de marbre, les glaces, les œuvres de bronze et d'or, sont magnifiques. Encore cette magnificence est-elle bien diminuée. « J'ai entendu dire, qu'avant la guerre pour la monarchie d'Espagne, toutes les tables, les girandoles et les guéridons, qui sont aujourd'hui de marbre et de bois doré, étaient d'argent massif. » La chapelle, avec la tribune de marbre et de cuivre et les colonnes blanches qui soutiennent le plafond, n'est pas moins admirable. Juste vis-à-vis de la tribune du roi, dans le grand orgue, tient la musique du roi. A l'instant précis où le roi entre, elle donne le premier coup d'archet, et l'attaque est admirée de tous les connaisseurs. Dans le bas de la chapelle se tiennent les gardes du corps et les Cent-Suisses. Le roi n'y descend que les jours de communion et de sermon. Lorsque le roi communie, il y a un prie-Dieu pour lui vis-à-vis le maître-autel; les Cent-Suisses forment alors la haie, et le souverain reçoit le corps du Seigneur, entouré par les courtisans.

En 1712, Louis XIV avait encore plus grand air qu'aucun homme de son royaume. Pœllnitz lui fut présenté par Madame, c'est-à-dire par la duchesse d'Orléans, celle qu'on a coutume d'appeler la Palatine. Elle amena son jeune compatriote au roi un soir après le souper de Sa Majesté. Le souverain était dans la chambre de lit, entouré de tous les princes et de toutes les princesses de la maison royale. Il demanda aussitôt à Pœllnitz s'il était le fils de celui qui était venu à sa cour de la part de l'électeur de Brandebourg. Le jeune homme répondit qu'il était le petit-fils de celui-là. Le grand roi daigna concéder : « Vous me paraissiez véritablement trop jeune pour vous croire son fils. » Sa Majesté demanda ensuite au voyageur s'il resterait longtemps en France. « Je répondis que j'étais si charmé de me trouver aux pieds du plus grand des rois, que j'aurais l'honneur de lui faire ma cour le plus longtemps qu'il me serait possible. Le roi parut satisfait; il se tourna vers Madame, et lui dit en parlant de moi : « *Il parle bien français* ». Il me fit ensuite l'honneur de me saluer et me dit en se retirant qu'il se ferait un plaisir de m'être utile. » L'à-propos des répliques avait une grande importance. Une certaine Mme de Wartemberg, devant être présentée, arriva ayant en bracelet trois portraits de souverains. « Après avoir vu trois rois à mes pieds, dit-elle, j'ai traversé toute l'Europe pour me mettre à ceux du plus grand roi du monde. » Le roi parut surpris et ne répondit rien.

A cette époque, Louis XIV se levait à neuf ou dix heures, les princes et toute la cour assistant au lever. Une fois habillé, il priait à genoux sur un carreau de velours noir, entouré des aumôniers et des évêques présents, tous à genoux comme lui. Puis il passait dans son cabinet. Les courtisans attendaient dans la grande galerie. Le roi la traversait pour aller à la messe, et chacun cherchait à se faire voir. Après la messe, Louis XIV rentrait dans son cabinet, après quoi il dînait seul. Il descendait un petit degré et montait en carrosse pour chasser dans le parc de Versailles. Il revenait à la brume et passait chez Mme de Maintenon, où il restait jusqu'à dix heures et où toutes les affaires importantes se réglaient. A dix heures, on avertissait le roi qu'on avait servi. A ce souper prenaient part les princes et les princesses. Les duchesses étaient placées derrière les pliants des princes, les autres femmes de qualité debout à droite du fauteuil du roi. Le roi saluait d'abord les princesses et les princes et toutes les dames, et se plaçait dans son fauteuil. Les dames de qualité qui n'étaient pas duchesses, sortaient et allaient s'asseoir dans un salon voisin. Le roi parlait peu, uniquement à Madame, ou à la duchesse d'Orléans, la femme de celui qui allait être le Régent. Après souper le roi, précédé des princes, passait dans sa chambre à coucher où se trouvaient les dames qui n'étaient pas duchesses. Il les saluait, et se plaçant près de la balustrade du lit, il attendait que les duchesses entrassent à leur tour; il les saluait. Puis, précédé des princes, et suivi des princesses, il entrait avec ce cortège dans son cabinet où il les congédiait. Il pouvait alors se coucher. Les jours se suivaient exactement semblables. Qui en avait vu un, les avait vus tous. « La cour de France, ...écrit ingénument Pœllnitz, n'était pas aussi gaie que je me l'étais imaginé. »

Il vint à Paris. Des aventures qu'il y eut je n'en rapporterai que deux. Le Luxembourg était l'endroit de Paris où l'air était le meilleur. Le jeune Allemand s'y promenant le matin vit passer devant lui deux dames en déshabillé, qui avaient toutes deux grand air et un port très noble. L'une d'elles laissa tomber son mouchoir; ces accidents-là arrivent rarement sans qu'on le veuille. « Je le ramassai aussitôt et le lui présentai. Elle le reçut avec beaucoup de politesse. Je lui fis un compliment auquel elle répliqua avec esprit. Peu à peu nous entrâmes en conversation. » Elles demandèrent le nom du galant, mais ne dirent point le leur. Comme il les reconduisait à leur carrosse, l'une d'elles lui dit, en bon allemand, qu'il ne manquerait pas de savoir qui elles étaient pour peu qu'il restât à Paris. En effet, étant allé à la Comédie pour les débuts de Quinaut l'aîné, dans Rodrigue, il vit que Chimène était l'inconnue du Luxembourg. C'était, dit-il, Mlle D... Faut-il lire Desmares ou Dufresne ? M. Auguste Rondel pourrait nous le dire.

L'autre aventure n'a pas moins de grâce. Le prince électoral de Saxe, étant alors à Paris, donna à l'Hôtel de Soissons un bal magnifique. Pœllnitz y fut, en même temps qu'une foule de masques. Il y avait dans cette foule une jeune femme masquée en chauve-souris dont le nom ne nous est pas donné et que Pœllnitz désigne seulement pas son titre : la duchesse. Il y avait aussi deux étourdis, R... et V... Le premier, qui était aimé à la fureur par la duchesse, venait de la quitter pour Mlle de S...; le second avait été le confident de leurs amours. En reconnaissant l'amante délaissée, ils craignirent d'être eux-mêmes reconnus, ce qu'ils furent en effet, et, redoutant des reproches, ils changèrent de dominos; V... donna le sien à Pœllnitz. Quand l'innocent Pœllnitz passa devant la duchesse, elle crut voir V..., c'est-à-dire le confident, et, le tirant à part, elle lui raconta avec colère tous les torts de son amant. A cette confession générale, l'Allemand répondit qu'il ne savait pas un mot de tout cela. Elle lui répondit qu'il le savait fort bien, et lui demanda pourquoi il déguisait sa voix. Pouvait-il nier qu'il fût V...? Il répondit en ôtant son masque. La dame demeura interdite, et bien fâchée d'avoir trop parlé. « Son état me fit pitié et je dis tout ce que je pus pour la rassurer. » Elle voulut partir, et comme ils ne retrouvaient pas leurs voitures il la reconduisit en fiacre. Le lendemain, il lui fit visite. D'un début de comédie ils firent une amitié.

Cependant les affaires de Pœllnitz étaient fort dérangées. Il rencontra chez la présidente de P... (encore un nom qu'il serait plaisant d'identifier) une veuve vieille, riche, laide, avare et folle, dont le moindre défaut était d'aimer les procès à la fureur. Elle était néanmoins entourée de jeunes gens qui lui faisaient la cour et aspiraient au mariage. Démuni d'argent, Pœllnitz se mit sur les rangs. Rien ne semblait alors plus naturel. « Madame la présidente de P..., qui connaissait la dame, et mieux encore ma situation, me conseilla de tenter fortune; elle me promit de me servir ». La logeuse de Pœllnitz, aidée d'un valet de chambre italien, lui procura en peu de jours un brillant équipage, à crédit il est vrai. Tout marchait le mieux du monde : la vieille, éblouie, paya l'équipage. En revanche, Pœllnitz dut faire l'amoureux. « Ce ne fut pas là tout, dit-il : pour imiter les personnes du bon air, la dame voulut aussi être jalouse. Elle me faisait suivre partout, à peine osais-je la quitter un instant. » Le matin, elle le traînait au Palais. Au retour, elle se mettait à sa toilette. Assis dans un fauteuil, il considérait ce spectacle instructif. « J'eus quelque plaisir à voir de près par quels moyens un visage très dégoûtant peut quelquefois devenir passable. » Il méditait aussi sur son sort, qui lui semblait affreux. « Mais cependant, lorsque je pensais à la situation où je m'étais réduit par mes extravagances, je sentais qu'il était de mon intérêt de ne point rompre. Je continua donc mon rôle d'amoureux. » Il demanda enfin le mariage et l'obtint, mais sous condition. Et ces conditions, qu'il ne nous dit pas, étaient si extraordinaires, qu'il préféra retourner à Berlin.

HENRY BIDOU.

LE NOUVEAU MINISTÈRE
A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

M. Camille Chautemps a eu un long entretien hier, en fin de journée, avec MM. Georges Bonnet, ministre des finances, et Marchandeau, ministre du budget, pour étudier les détails du projet financier qui est soumis aujourd'hui à l'examen du conseil de cabinet.

Dans l'après-midi, le président du conseil avait conféré avec M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés.

Une déclaration de M. Marchandeau

M. Marchandeau, ministre du budget, a reçu hier les représentants de la presse auxquels il a indiqué dans quel esprit il a accepté la mission que lui a confiée le président du conseil :

Je ne m'en dissimule pas les difficultés, a-t-il dit, mais j'ai connu dans le passé, dans un passé très récent, toutes les difficultés de reconstitution d'une grande cité, y compris les difficultés financières que présentait cette reconstitution.

Je me suis donné à cette tâche avec le même cœur et la même énergie que je compte apporter à remplir la mission qu'a bien voulu me confier mon ami, M. le président Chautemps.

Je vais, à une heure où les événements me pressent, consacrer tous mes efforts à réaliser le rétablissement de l'équilibre budgétaire, en accord complet avec mon collègue et ami, M. le ministre des finances, Georges Bonnet.

Certaines parties de mon projet sont déjà en cours de préparation, mais vous comprendrez que je doive à ce sujet observer la plus grande discrétion; vous m'excuserez si je garde cette attitude dans les jours qui vont suivre et qui seront entièrement consacrés au travail qui s'impose à mon action.

Questionné sur la procédure qu'il compte demander à la Chambre d'adopter pour la discussion de ses projets financiers, M. Marchandeau a déclaré qu'il réclamerait un débat rapide qui permette au Parlement de se prononcer, certes en pleine connaissance de cause, mais en évitant toute longueur et tout retard.

Au Palais-Bourbon

L'accueil au cabinet Camille Chautemps

Rarement accueil a été aussi réservé que celui qui a été fait, hier, dans les couloirs, au cabinet de M. Camille Chautemps.

Le reproche qui lui était surtout adressé, même par des radicaux socialistes, était de ne constituer qu'une sorte de « replâtrage » du ministère précédent, alors qu'on s'attendait, après les déclarations du nouveau président du conseil, la veille, devant les élus et les militants de son parti, à un gouvernement à la manière de Waldeck-Rousseau.

Le contraste était saisissant entre cette conception et la combinaison à laquelle M. Camille Chautemps a abouti et qu'il a dénommée, lui-même, à « prédominance » radicale socialiste.

On estimait que, cette formule ayant déjà été appliquée quatre fois, depuis le début de la législature, sans grand succès, il était regrettable que le nouveau chef de gouvernement n'eût pas réussi, cette fois, à en changer.

On voulait bien cependant lui faire crédit, pour quelque temps, afin d'expérimenter, à défaut de changement de personnel, le changement annoncé de méthode gouvernementale, à base de vigueur et d'énergie, encore que par son caractère, M. Camille Chautemps se fût toujours orienté plutôt vers la souplesse que vers la fermeté.

Il semblait pourtant qu'une procédure rapide laissant aux députés le moins d'initiative possible et le part de responsabilité la plus réduite dans le redressement financier, comme celle qu'on prêtait au président du conseil l'intention de suivre, aurait quelque chance d'être acceptée avec faveur par une assez large fraction de l'Assemblée.

On attribuait, en effet, à M. Chautemps le dessein d'annoncer aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, sa volonté bien arrêtée d'ajourner toute discussion d'interpellation sur la politique générale du gouvernement et sur la composition du ministère jusqu'après le vote du projet de redressement financier et budgétaire, en engageant sur le renvoi la responsabilité gouvernementale.

Il marquerait ainsi nettement d'abord que son cabinet n'a été constitué précisément qu'en vue de réaliser l'œuvre urgente du redressement, puis qu'il place le problème technique avant et au-dessus des problèmes de politique pure, enfin que ses visées sont à objectif restreint — la restauration de l'équilibre — et qu'il continue à considérer, comme il l'a appris avant-hier à la réunion de son parti, son ministère comme le « délégué national au salut public ».

Mise au point

M. Ernest Lafont, secrétaire général du parti socialiste de France a déclaré inexact le récit publié par certains journaux de la visite qu'il a faite à M. Chautemps dans la soirée de dimanche.

D'après sa version, il n'apporta pas le refus de collaboration d'un groupe qui n'avait pas encore délibéré; mais, mandé par le président du conseil, il apprit de celui-ci les raisons pour lesquelles il ne lui apparaissait possible de constituer qu'un ministère radical.

REVUE DE LA PRESSE
PRESSE PARISIENNE

Toutes les voix de la presse commentent, ce matin, la composition du cabinet Chautemps. Voix discordantes, évidemment : ici des éloges et des encouragements; là des critiques et des prédictions peu rassurantes. Que le gouvernement agisse, dit l'*Ere nouvelle* : l'union des républicains se fera autour de lui.

L'*Œuvre* affirme que M. Chautemps arrive résolu à faire preuve d'énergie :

Il ne cherchera pas à gagner des semaines ou des jours. C'est tout de suite, sur un programme de mesures immédiates, qu'il se battra. On lui répondra : oui ou non.

Il est temps encore — mais tout juste. Cette cinquième expérience sera probablement la dernière.

Qu'on fasse vite maintenant et sans faiblir, écrit M. Emile Roche dans la *République* :

Dans quelques semaines il serait peut-être trop tard pour conjurer des paniques et des colères qu'on peut encore éviter aujourd'hui.

M. C.-J. Gignoux (la *Journée industrielle*) se demande si M. Chautemps sera plus hardi que son prédécesseur :

Ce qui le fait espérer, c'est qu'il ait accepté de prendre le pouvoir, car on ne peut supposer qu'il l'ait pris pour ajouter uniquement un numéro à la liste des ministères mort-nés. Or ce destin l'attend avec une rigueur toute mathématique s'il fait la même politique que ses prédécesseurs. La seule chance de vie de M. Chautemps est d'accepter de vivre dangereusement.

C'est aussi le moyen, nécessaire et urgent, d'empêcher le pays d'en faire autant.

Le pays, dit la *Volonté*, est déçu de trouver un cabinet purement radical :

L'homogénéité du cabinet Chautemps n'implique pas du moins un infléchissement vers la gauche et permet à tous les centristes d'apporter leurs voix au cabinet pour un projet technique. M. Flandin, hier encore, affirmait qu'il mettait la France au-dessus des partis : comment, sur un tel mot d'ordre, ne se rencontrerait-il pas avec M. Chautemps ?

De M. Eugène Lautier (l'*Homme libre*), ce conseil :

Que M. Camille Chautemps ne sorte pas de sa volonté : « Nous faisons le budget. » C'est ce que les bons citoyens lui demandent, et ils ne lui demandent pas autre chose pour le moment.

Dans la *Concorde*, M. Charles Daniélou estime que ce qui dominera le débat ce sont les échéances prochaines auxquelles nous avons à faire face :

Les plaisanteries accoutumées sur la composition du gouvernement n'y trouveront pas place — comme en devront être écartées les récriminations des groupes et des sous-groupes, non représentés dans le ministère. Il s'agit aujourd'hui du salut financier du pays.

De même, M. Georges Gombault écrit dans l'*Appel* :

La seule question est de savoir s'il se trouvera, de l'extrême gauche au centre gauche, un nombre suffisant de députés pour comprendre la gravité imminente du péril et si, l'ayant réalisée, ils auront le courage élémentaire de conformer leurs votes à leur sentiment profond.

Il ne s'agit plus de préparer, pour le lendemain, des combinaisons de salut. Il faut faire front tout de suite.

Nous avons un ministère radical, dit l'*Ordre*, nous demandons un assainissement non moins radical. Et M. Emile Buré adjure M. Chautemps de réussir :

Un de ceux que vous avez consultés, dans la nuit de dimanche à lundi, m'a dit que le projet financier que vous avez élaboré avec Georges Bonnet et ses experts financiers est bien meilleur que ceux qui nous furent jusqu'alors offerts. Je ne demande qu'à le croire et je suis prêt à vous prêter mon modeste concours si vous vous efforcez vraiment de sortir de l'ornière où il est tombé le char de l'Etat.

Les réalités commandent, lit-on dans l'éditorial du *Journal des Débats*, qui conclut en ces termes :

Elles exigent un gouvernement d'union, un gouvernement inspirant confiance, un gouvernement ayant le droit de parler au nom de l'intérêt général.

Si M. Chautemps veut jouer ce rôle avec un ministère radical, nous le verrons bien. Tout nous fait craindre des semaines perdues, au cours desquelles s'aggraveront tous nos maux. Ainsi le veut le régime des partis.

Dans le *Capital*, M. Joseph Barthélemy proclame la nécessité d'un sacrifice national et conclut :

Il faut, pour l'assainissement financier, une réforme impersonnelle et générale. Au sacrifice national, tous doivent participer. Qu'il soit entendu, par exemple, que tous les impôts seront augmentés d'un pourcentage commun. La progressivité elle-même serait respectée, puisque le pourcentage porterait sur les tarifs progressifs. Une fois le principe voté, les techniciens le mettraient sur pied en quelques heures. Pour en sortir, il faut un projet simple, courageusement présenté, énergiquement soutenu.

Figaro est pessimiste et s'adresse au chef de l'Etat :

On veut désormais se convaincre que ce ministère une fois par terre, en haut lieu on ne tolérera plus ce piétinement sur la voie quand le train de la faillite arrive.

... La France, dit-on, s'est toujours sauvée à la veille des catastrophes. A plus attendre, les députés craignent de ne se réveiller cette fois que le lendemain.

Dans l'*Echo de Paris*, M. de Kérillis continue de plus belle sa campagne en faveur d'une dissolution de la Chambre :

Seule l'union nationale, l'union nationale gouvernant contre le socialisme, nous sortira du cauchemar présent. Il faut vite abattre Chautemps pour vite en venir à la seule forme de gouvernement possible dans les heures de crise. Encore une fois : union nationale ! Dissolution ! Revision !

A rapprocher cette manchette du *Matin* :

Et si la stabilité ministérielle devait continuer à manquer ? Union nationale ou dissolution ?

Cette deuxième solution fait de rapides progrès au Sénat.

Voici, enfin, la conclusion de l'éditorial de M. Léon Blum (le *Populaire*) :

Le groupe socialiste attend. Tout le monde sait maintenant quelles sont nos solutions à nous. Tout le monde sait ce que nous jugeons possible ou impossible, acceptable ou inacceptable, dans les solutions des autres. Il est une conception du redressement financier que le ministère ne pourra mener à bien qu'avec notre appui; il en est une autre que le ministère ne pourra réaliser sans l'appui du centre, et peut-être de la droite. Une fois de plus, le choix est posé devant le gouvernement; ses projets fixeront sa majorité.

Dans l'*Action française*, M. Charles Maurras écrit :

Les élections de dimanche montrent que le socialisme est en recul. Comment, après tant de faillites et de banqueroutes frauduleuses, ne l'est-il pas davantage ? C'est la question de bon sens. Mais l'exercice du vote individuel n'a rien de commun avec la raison humaine. Tant que son étatisme naturel et logique n'a pas ruiné une démocratie, celle-ci ne cessera pas de le pratiquer.

NOUVELLES DU JOUR

M. Herriot à Lyon

M. Edouard Herriot est arrivé en gare de Lyon-Perrache, hier, à 17 h. 50. Son arrivée ayant été tenue secrète, seuls quelques personnalités et amis se trouvaient à sa descente du train. On remarquait notamment, M. Villey, préfet du Rhône; Thibault, secrétaire général de la mairie; Corenwinder, secrétaire général pour la police; M. Mandon, secrétaire de M. Herriot; Serlin, sénateur de l'Isère; Delaigle, ingénieur en chef du département, etc.

Interrogé, M. Herriot s'est refusé à faire aucune déclaration sur la situation politique.

Une conférence de M. Millerand

M. Millerand, ancien président de la République, a donné, à Lyon, une conférence sur Joffre et Foch. A l'issue de cette manifestation, qui a eu lieu au théâtre des Célestins, M. Alexandre Millerand a été reçu par la fédération républicaine du Rhône. M. Victor Perret présidait, entouré de MM. Auguste Isaac, ancien ministre, ancien président de la fédération républicaine de France; Jean Coignet, ancien sénateur; Peissel, Sallès, députés; Nové-Josserand, adjoint au maire de Lyon.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Victor Perret et Auguste Isaac. M. Millerand, en une causerie familière, a évoqué sa collaboration avec M. Auguste Isaac et félicité M. Victor Perret de son activité de propagandiste.

Au comité directeur de l'Alliance démocratique

Le comité directeur de l'Alliance démocratique s'est réuni, hier, sous la présidence de M. P.-E. Flandin, ancien ministre. Au bureau avaient pris place MM. Léon Baréty, ancien sous-secrétaire d'Etat; André de Fels et Charles Reibel, ancien ministre, vice-présidents du parti.

Un grand nombre de parlementaires, de conseillers municipaux de Paris et de représentants des comités des fédérations de l'Alliance étaient présents.

M. P.-E. Flandin a d'abord fait un exposé chronologique des événements politiques. Il a retracé, aux applaudissements de l'assemblée, les conditions dans lesquelles il avait apporté son appui aux projets de redressement financier du ministère Sarraut.

Il a analysé le vote qui a abouti à la chute du cabinet Sarraut et a souligné que ce vote est intervenu sur la proposition des néo-socialistes. La conclusion logique de ce vote eût été, selon lui, de renoncer au concours néo-socialiste pour faire aboutir les projets de redressement financier indispensables à la défense de la monnaie.

M. Flandin s'est étonné que la conclusion prise ait été inverse et qu'on ait songé à solliciter la participation néo-socialiste pour reconstituer une formation cartelliste où les républicains de gauche étaient invités en parents pauvres. Cette participation néo-socialiste eût d'ailleurs signifié soit un reniement de programme de la part des néo-socialistes, soit, ce qui est plus probable, une concession faite à des doctrines et des projets absolument incompatibles avec le rétablissement de la confiance et de l'équilibre budgétaire.

Il a souligné que la formation ministérielle envisagée n'était pas une formation d'union nationale, qui eût pu justifier la collaboration de tous les partis, y compris le parti socialiste, mais une formation politique dite d'union des gauches.

Puis M. Flandin a examiné l'attitude à prendre à l'égard du gouvernement Chautemps. Il pense que, fidèles aux directives du congrès national de Saint-Etienne, les élus de l'Alliance devront s'inspirer dans leurs votes de l'intérêt national au-dessus de l'intérêt des partis et apporter leur vote aux projets financiers s'ils sont conformes à la doctrine du parti

Après une discussion à laquelle prirent part, notamment, MM. Hachette, Hayaux, sénateurs; Jacquinot, Doussain, Besset, députés; et de nombreux militants, et après une intervention de M. Baréty, le comité directeur a voté l'ordre du jour suivant :

L'Alliance démocratique fait appel à l'union de ses élus au Parlement pour mener une politique inspirée du seul intérêt national.

Elle proclame que la situation financière présente une gravité malheureusement sous-estimée par une grande partie de l'opinion.

Elle dénonce la contradiction entre les formules techniques du rétablissement financier et la survivance du cartellisme politique.

Elle constate que, depuis les dissociations intervenues au sein du parti socialiste, la majorité parlementaire issue des élections de 1932 a cessé d'exister.

Elle est prête à donner son concours à une œuvre de redressement national qui s'impose à l'extérieur et à l'intérieur, devant les périls qui menacent le régime et la patrie.

Elle affirme que l'heure a sonné pour tous les partis républicains de s'unir dans une large collaboration gouvernementale et parlementaire pour rétablir l'autorité nécessaire du pouvoir exécutif.

Elle déplore que, malgré la leçon de quatre crises ministérielles successives, cette formule n'ait pas prévalu.

Elle fait confiance à son président et à ses élus pour hâter l'heure des rapprochements entre les partis, pour le salut du franc.

Dans la dernière partie de ce texte, l'Alliance annonce qu'elle va entreprendre une vaste campagne de propagande.

Dans le parti républicain socialiste

Le parti républicain socialiste (groupe Briand-Painlevé) a reconstitué sa fédération du Var à la suite d'un congrès qui a réuni de nombreux délégués à Toulon.

Le bureau de la fédération a élu président M. Alphonse Chancel; vice-présidents, MM. Tassy, maire de Carqueiranne; Gilly, conseiller d'arrondissement de Solliès; Pontet Bernard, maire de La Londe, trésorier; Henry, architecte, d'Hyères.

L'assemblée a voté un ordre du jour dans lequel elle exprime l'espoir, qu'au point de vue politique intérieure, un ministère de gauche arrivera à réunir, en s'éloignant de tout sectarisme, une majorité assez forte pour assurer à la France un gouvernement durable, capable de « lutter contre la coalition financière internationale qui, d'après des symptômes très visibles, s'apprête à mener une lutte sans merci contre la France ».

UN DERNIER MOT SUR CLAIRVIVRE

M. Albert Delsuc, secrétaire général de la Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux, nous adresse une nouvelle lettre. Nous aurions pour notre part préféré ne pas prolonger cette polémique qui risque d'importuner nos lecteurs, et à laquelle nous n'avons rien à ajouter ni à retrancher. Mais nous ne voulons pas nous dérober devant l'insistance de M. Delsuc. Celui-ci s'est d'ailleurs hâté de faire paraître sa longue réponse dans son journal *Vivre* que l'actualité politique n'encombre pas. Voici donc cette lettre, dont nous nous permettons, conformément à une jurisprudence constante, de supprimer les passages qui mettent en cause des tiers, ou qui nous ont paru porter atteinte à l'honneur du journaliste, ou même simplement superflus.

Monsieur le directeur,

Après quinze jours de réflexion, votre honoré journal a bien voulu publier, en partie, ma réponse. Il est vrai que votre correspondant croit devoir l'accompagner de commentaires qui m'obligent à une nouvelle rectification.

Tout d'abord, laissez-moi constater que, probablement pour faciliter ses commentaires, votre correspondant croit devoir couper la partie de ma réponse qui pouvait le gêner. C'est ainsi qu'est passée sous silence mon offre d'examen et de contrôle de nos marchés et de notre comptabilité par vous-même. Cet examen et ce contrôle vous permettant la constatation de nos payements à nos fournisseurs, il est évident que l'argument de la fiche bancaire n'aurait pu être utilisé.

D'autre part, et ceci nous est moins dommageable si ce n'est pas moins important, a disparu la partie de ma réponse dans laquelle est indiqué que de hautes personnalités départementales et des conseillers généraux étaient présents à notre inauguration, ainsi, d'ailleurs, que le secrétaire général de la préfecture.

Si nous sommes à la Fédération des blessés du poumon, décidés à ne pas nous soucier des calomnies et de leurs auteurs; lorsque, par un hasard malheureux, elles s'étalent dans un journal respectable, nous sommes toutefois fermement résolus à les réfuter jusqu'à la dernière en apportant la vérité, toujours contrôlable.

.....

Pourquoi, profitant d'une erreur de dactylographie qui a placé une virgule à la place d'un point, affirmer que j'ai fait une déclaration inexacte en disant qu'un appartement revenait à cinquante mille francs (50,000). J'ai écrit, en effet : « Nous avons pu construire des pavillons jumeaux pour deux appartements. Chaque appartement ayant cinq pièces couvrant une superficie de 90 mètres carrés, etc. » Les deux appartements amènent une multiplication par deux, ce qui donne cent mille francs (100,000), mais pour une superficie de 180 mètres carrés, pour dix pièces, etc., et non pas pour un seul pavillon comme le déclare imprudemment votre collaborateur. La comparaison que fait votre correspondant avec un pavillon appartement unique loi Loucheur (qui pour trois pièces et une superficie, je le répète, deux fois moindre environ, revient à 57,000 francs) fait surabondamment la preuve qu'il ne s'y était pas trompé.

La superficie couverte d'un pavillon loi Loucheur étant plus de moitié moindre que celle du demi-pavillon Clairvivre, et n'étant pas muni de l'appareillage sanitaire et électrique indiqué dans ma première réponse, votre correspondant peut-il continuer à nier que nous ayons fait là de grosses économies ?

Votre collaborateur ajoute que, si le prix de revient des maisons de Salagnac est plus bas que celui de la région parisienne, cela proviendrait des prix de la main-d'œuvre qu'il chiffre à 2 fr. 70 l'heure, alors que les manœuvres étaient payés 3 fr. 75 et les spécialistes 5 à 6 francs. Encore une fois j'affirme que c'est inexact; les prix établis par les collaborateurs et moi-même, pour la mise en adjudication des travaux de Clairvivre, l'étaient sur la base des prix de la main-d'œuvre de la région parisienne. L'assertion de votre correspondant est une fois de plus téméraire ainsi que vous le voyez.

En ce qui concerne la galerie filtrante, je suis au regret de ne pouvoir lui faire plaisir en disant qu'elle ne dispose pas d'une quantité suffisante d'eau; au contraire, elle en produit beaucoup plus que nos pompes, cependant puissantes, puisqu'elles débitent chacune environ 70 mètres cubes à l'heure, ne pourront jamais en refouler.

Quant à l'électricité, n'est-ce pas là une des raisons de la campagne que l'on veut mener contre nous? Campagne qui n'aboutira, soyez-en convaincu, qu'à la démonstration éclatante que tout ce que nous avons fait était ce que l'on pouvait faire de mieux dans l'état actuel des choses.

« Pour la question de l'électricité, aucun contrôle sérieux du prix de revient — dit votre correspondant — n'a été fait. » Il est regrettable qu'au cours de sa visite il n'ait pas constaté, à la centrale électrique, la présence de wattmètres et de maxigraphes indiquant la puissance fournie par la centrale, et de compteurs enregistrant à tout moment la quantité d'énergie produite. Pour obtenir le prix de revient, il suffit sim-

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 29 NOVEMBRE 1933

LA MUSIQUE

A L'OPERA-COMIQUE : reprise du « Juif polonais », conte populaire d'Alsace en trois actes et six tableaux, poème de MM. Henri Cain et P.-B. Gheusi, d'après Erckmann-Chatrian, musique de Camille Erlanger.

A L'OPERA : représentation de « Tannhæuser », drame lyrique en trois actes, de Richard Wagner.

AU THEATRE NIKITA-BALIEFF : « Balieff sourit... », mosaïque d'art en seize morceaux.

L'Opéra-Comique vient de faire œuvre de justice en remettant à la scène *le Juif polonais*. Composée à une époque de transition, cette partition remuante et colorée mérite d'être distinguée entre toutes celles de son temps. Elle révéla un musicien dramatique de la plus forte lignée et qui devait, par la suite, avec le premier acte du *Fils de l'étoile*, avec *Aphrodite* et *la Sorcière*, occuper une grande place sur la scène lyrique.

Compositeur d'une culture accomplie, Camille Erlanger, qui avait obtenu le premier grand prix de Rome, s'était déjà fait connaître par un ouvrage symphonique animé d'un souffle ardent, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*. Le 8 février 1897, il débutait à la salle Favart, avec un drame lyrique en trois épisodes, *Kermaria*, dont la forme austère et hardie heurta les opinions régnantes. Dans *le Juif polonais*, représenté pour la première fois sur le même théâtre le 11 avril 1900, le musicien semblait s'être assagi et raffermi tout ensemble. La partition, d'une plénitude orchestrale continue, était construite, cimentée de main de maître. Tout en cherchant à marquer le point de vue moderne, Erlanger se soumettait aux conditions particulières du théâtre et déployait librement ses dons de dramaturge lyrique.

Le mélodrame à commenter musicalement n'était pas d'une qualité fine. Aucun souci psychologique dans l'étude des caractères. Aucun trait personnel à l'expression verbale. Des effets grossiers qui se répètent, à peu près identique. Un fait-divers qui finit par prendre figure de légende, et dont le décor alsacien pouvait seul intéresser. Sans la partition de Camille Erlanger le naufrage de la pièce d'Erckmann-Chatrian serait irréparable, malgré le sauvetage qu'en a tenté récemment la Comédie-Française.

Rappelons brièvement l'intrigue dont s'inspira le musicien, et qui se déroule en Alsace. C'est la veille de Noël. Le riche aubergiste Hans Mathis est parti pour la ville. En attendant son retour, ses amis Walter et Nickel, sa femme Catherine, sa fille Suzel, qui aime le maréchal des logis de gendarmerie Christian, engagent une longue conversation. Le garde forestier Walter raconte à Christian le crime qui ensanglanta le bourg il y a exactement quinze ans. Ce soir-là, un juif polonais avait fait une halte d'une heure à l'auberge de Mathis. Il portait sur lui une ceinture pleine d'or. Il fut tué, dans la nuit, au bout du village. On ne découvrit jamais l'assassin. A ce moment, Mathis pousse la porte. Il a vu à la foire de la ville un « songeur » qui hypnotisait les gens et leur faisait confesser tous leurs secrets. Brusquement, entre un juif polonais, qui ressemble étrangement à celui qui fut assassiné il y a quinze ans. A cette vue, Mathis s'évanouit.

Soigné avec dévouement par Catherine et le docteur Nickel, Mathis ne retrouve les apparences de la santé qu'au printemps. Mais toujours il entend tinter à son oreille les sonnailles qui ornaient le collier du cheval du juif polonais. Pour sa sauvegarde, il ne pense plus qu'à unir au plus vite sa fille Suzel au maréchal des logis de gendarmerie Christian. Enfin, dans quelques moments, on signera le contrat de mariage. Mathis donnera à sa fille une dot de trente mille francs en or. En étalant la somme sur sa table, il découvre une pièce qui porte encore des traces de sang. Celle-là, il la gardera pour lui. Les fiançailles sont célébrées dans la joie générale. Les amis de Suzel et de Christian font maints cadeaux aux futurs époux